

REPERE : 4.10.1

EDITION : 2015

NP 15_318.DPY/GL

DATE : 07 AVRIL 2015

4.10.1 AIDE ORGANISATION CHAMPIONNAT

Nota préliminaire : Cette note remplace la note du 28/01/2014 et peut être amendée chaque année en fonction des contraintes budgétaires FFVV

Les Championnats (Inter)Régionaux, de France et le Grand Prix de France s'inscrivent dans le Parcours d'Excellence Sportive partagé entre la FFVV et le Ministère chargé des Sports.

A ce titre, la FFVV soutient les clubs organisateurs tant sur le plan financier que sur l'aide en matériel et en conseil.

Pour obtenir ces aides, les clubs organisateurs sont invités à contacter la FFVV <info@ffvv.org> afin d'établir une convention.

Le portail sport de la FFVV propose l'ensemble des outils utiles à l'organisation : <http://sportive.ffvv.org/organisation-de-competition>

I. Championnat de France et Grand Prix de France

A. Aide financière

- Accueil d'une classe : 1 500 €
- Accueil de deux classes ou plus : 2 000 €

B. Aide matérielle et services

- Fourniture gratuite du système de tracking FFVV (selon disponibilité)
- Inscription de la compétition à l'IGC Ranking prise en charge par la FFVV
- Location possible d'avion(s) remorqueur(s) FFVV au tarif horaire fédéral (cf NP 10.14)
- Fourniture d'une coupe FFVV pour le vainqueur

C. Aide support

- Support de la commission sportive pour la préparation de la compétition
- Selon disponibilité, mise à disposition d'un CTS/CTF en tant que représentant fédéral pour conseiller l'organisation et les pilotes. Il n'a pas vocation à être directeur de la compétition, ce rôle étant préférablement attribué à un membre du club

D. Engagements de l'organisateur

Le club organisateur s'engage à respecter le règlement des compétitions (NP4.1) et les recommandations du Guide de l'Organisateur.

Il s'engage également à proposer aux concurrents des tarifs modérés (inscription < 200€, remorqué à 500m <= 35€) et à mettre en place une structure d'accueil conviviale avec des repas à coûts abordables.

II. Championnat (Inter)Régional Senior

A. *Aide matérielle et services*

- Location possible du système de tracking FFVV (selon disponibilité)
- Inscription de la compétition à l'IGC Ranking prise en charge par la FFVV
- Location possible d'avion(s) remorqueur(s) FFVV au tarif horaire fédéral (cf NP10.14)
- Fourniture d'une coupe FFVV pour le vainqueur

B. *Aide support*

- Support de la commission sportive pour la préparation de la compétition

C. *Engagements de l'organisateur*

Le club organisateur s'engage à respecter le règlement des compétitions (NP4 .1) et les recommandations du Guide de l'Organisateur.

Il s'engage également à proposer aux concurrents des tarifs modérés (inscription <= 150€, remorqué à 500m <= 35€) et à mettre en place une structure d'accueil conviviale avec des repas à coûts abordables.

III. Championnat (Inter)Régional Junior

A. *Aide financière*

- Aide sur les décollages effectués par les concurrents, une mise en l'air prise en charge par jour et par concurrent, uniquement pour les pilotes juniors inscrits en monoplace : 20 € par remorqué et 10 € par treuillée

B. *Aide matérielle et services*

- Location possible du système de tracking FFVV (selon disponibilité)
- Inscription de la compétition à l'IGC Ranking prise en charge par la FFVV
- Location possible d'avion(s) remorqueur(s) FFVV au tarif horaire fédéral (cf NP 10.14)
- Fourniture d'une coupe FFVV pour le vainqueur

C. *Aide support*

- Affectation d'un CTS/CTF (selon disponibilité) durant la compétition
- Mise en place d'un stage d'entraînement préparatoire à l'interrégional junior encadré par un Conseiller Technique Fédéral ou Sportif (20 € par remorqué et 10 € par treuillée pris en charge également si stage validé en amont par le DTN)
- Support de la commission sportive pour la préparation de la compétition

D. *Engagements de l'organisateur*

Le club organisateur s'engage à respecter le règlement des compétitions (NP4 .1) et les recommandations du Guide de l'Organisateur.

Il s'engage également à proposer des tarifs modérés (inscription \leq 100€, un remorqué par jour à 500m \leq 15€ ; une treuillée par jour \leq 5€) et à mettre en place une structure d'accueil conviviale avec des repas à coûts abordables.

Remarque : les pilotes se plaçant sur les podiums des championnats (inter)régionaux juniors, et n'ayant jamais participé à un stage de détection ou Espoirs au CNVV, seront invités à un stage dit de «détection» au CNVV selon le principe suivant:

- les 3 premiers pour au moins 10 pilotes participants en monoplace à l'(inter)régional junior,
- les 2 premiers pour au moins 5 pilotes participants en monoplace à l'(inter)régional junior ,